Hommes & migrations
Revue française de référence sur les dynamiques migratoires

1278 | 2009
Histoire des immigrations. Panorama régional

La Franche-Comté

Carrefour de multiples influences

Janine Ponty et Laure Hin

Édition électronique
URL : http://journals.openedition.org/hommesmigrations/233
DOI : 10.4000/hommesmigrations.233
ISSN : 2262-3353

Éditeur
Musée national de l'histoire de l'immigration

Édition imprimée
Date de publication : 1 mars 2009
Pagination : 100-112
ISSN : 1142-852X

Référence électronique
Janine Ponty et Laure Hin, « La Franche-Comté », *Hommes & migrations* [En ligne], 1278 | 2009, mis en ligne le 29 mai 2013, consulté le 21 décembre 2020. URL : http://journals.openedition.org/hommesmigrations/233 ; DOI : https://doi.org/10.4000/hommesmigrations.233

Tous droits réservés

La Franche-Comté
Carrefour de multiples influences

Par Janine Ponty,
historienne, professeure honoraire, université de Franche-Comté
et Laure Hin,
sociologue, association Les Médianautes.

L'Abbaye Chays "Le Marabout" au milieu des Algériens dans le Tour Carrée, 1952
© Jean Bévalot, ville de Besançon

De par la proportion d'étrangers et leurs origines géographiques, l'immigration en Franche-Comté a suivi la tendance nationale, avec quelques particularités locales. Il s'agit néanmoins d'une immigration principalement économique – les réfugiés espagnols y ont d'ailleurs été très mal accueillis –, la région ayant fait largement appel à la main-d'œuvre étrangère, et lui étant d'ailleurs tributaire dans de nombreux secteurs d'activité.

La Franche-Comté est une région frontalière. Et un espace devenu français par étapes. L'opération principale se déroula sous Louis XIV, la dernière, le rattachement de Montbéliard, survint en 1793. En outre, le Territoire de Belfort lui fut adjoint après la défaite de 1871 et la perte de l'Alsace devenue allemande, à l'exception toutefois d'une partie de l'arrondissement d'Altkirch laissée à la France, celle située autour de la ville de Belfort où les soldats de Denfert-Rochereau avaient offert une forte résistance à l'envahisseur. D'abord simple "territoire", ce bout d'Alsace obtint en 1922 le statut de département. Ainsi, la région de Franche-Comté comprend-elle quatre départements : le Doubs, qui jouxte la frontière suisse, le Jura, la Haute-Saône et le Territoire de Belfort.

Il s'agit d'une région de petite taille, ne couvrant que 3,4 % de la surface du pays. Peu peuplée – y vit à peine 2 % de la population française et étrangère – avec une tendance à la décrue : 2,36 % au recensement de 1901, 1,91 % à celui de 1999. Moyennes trompeuses, car la répartition est particulièrement déséquilibrée : en 1999, le Doubs, qui comptait 95 habitants par kilomètre carré, et le Territoire de Belfort, 225, possèdent des zones industrielles avides de main-d'œuvre, tandis que le Jura (50 hab. par km^2 en 1999) et la Haute-Saône (43 à la même date) restent globalement moins attractifs, malgré quelques isolats industriels rassemblant de plus fortes densités humaines sur un étroit périmètre.

Si nous consultons la littérature régionale, si nous interrogeons l'homme de la rue, l'impression prévaut de Comtois vivant sur place depuis la nuit des temps. La population actuelle descendrait des héroïques combattants décrits dans les romans de Bernard Clavel et l'immigration ne serait qu'un phénomène récent. Or ce discours ne résiste pas à l'examen. La guerre de Dix Ans, particulièrement meurtrière, causa la mort de plus de la moitié des habitants. Il fallut bien repeupler. Pour 215 000 âmes en 1657, on comptait déjà 50 000 étrangers, Suisses, Savoyards, Français venus des provinces voisines et étrangers dans la mesure où la Franche-Comté n'était pas encore incluse dans le royaume. La consultation des listes nominatives des recensements montre une présence massive de patronymes italiens, polonais, espagnols et de noms à consonance germanique. Finalement, les tendances régionales se rapprochent des tendances nationales : même lointain passé, même proportion d'étrangers par rapport à la population totale et même diversité des nationalités. Par conséquent, une région typique et non pas en marge[1]. Cette observation est toutefois à affiner par l'analyse des conditions locales.

La consultation des listes nominatives des recensements montre une présence massive de patronymes italiens, polonais, espagnols et de noms à consonance germanique.

Des pôles anciens d'activité attirèrent une main-d'œuvre étrangère de voisinage

Le rôle des migrants suisses dans le développement de l'industrie horlogère

C'est à quelques précurseurs suisses que la région doit la naissance de l'industrie horlogère. En 1793 et 1794, des réfugiés genevois, sous l'impulsion de l'un d'entre eux, Laurent Mégevand, introduisirent cette activité à Besançon, devenue depuis la capitale française de l'horlogerie, pour une bonne part grâce à l'afflux de la main-d'œuvre helvétique originaire du Locle, juste de l'autre côté de la frontière. Sous la Révolution, les Suisses représentaient 6 % de la population bisontine et, en 1846, près de 9 %[2].

La métallurgie, elle aussi redevable aux étrangers

La forge de Fraisans, par exemple, attira des immigrés dès le milieu du XIX^e^ siècle. Le registre d'immatriculation des étrangers de la commune, déposé aux Archives départementales du Jura, donne une liste précise de ceux-ci de 1893 à 1921, avec leur état civil, nationalité, situation de famille, date d'arrivée et la profession qu'ils entendaient exercer. Après les Italiens (près de 40 en 1905), venaient les Suisses, puis les Allemands, une dizaine de Belges, quelques Autrichiens, Espagnols et Luxembourgeois. Les Suisses pratiquaient les métiers d'ajusteur, de forgeron, de chauffeur mécanicien ou de menuisier, les Allemands étaient ferblantiers, monteurs… Pour loger les arrivants, la Société des Forges fit construire des bâtiments de 65 mètres de long, alignés trois par trois, considérés par les contemporains comme des modèles de cités ouvrières. Plus de 200 familles disposaient d'appartements de deux pièces avec une entrée ouvrant sur la rue et une autre sur les jardins individuels. Louis Reybaud, chargé par l'Académie des Sciences morales et politiques de visiter les principales usines de France, fit sur Fraisans un rapport élogieux, non dénué de considérations paternalistes : "Une population d'ouvriers bien administrée, un bourg soumis à un régime qui aide aux bons instincts et contient les mauvais…[3]

L'exploitation forestière, un secteur demandeur de main-d'œuvre étrangère

La Franche-Comté est une des principales régions forestières françaises avec une production centrée sur le bois d'œuvre utilisé pour la construction, l'ameublement, la fabrication d'instruments de musique et de pipes à Saint-Claude. Or, en 1901, le Syndicat des marchands de bois du Jura alerta le Conseil général des difficultés de

recrutement de la main-d'œuvre : "Les ouvriers, bûcherons ou charbonniers, se font de plus en plus rares ; ils se dirigent vers d'autres professions […]. Il faut obligatoirement faire venir des Piémontais, gens généralement tranquilles, mais qui emportent chaque automne en Italie des sommes importantes qu'il serait bien préférable de voir rester en France. Dans les coupes difficiles (versants rocheux …), le Piémontais est indispensable : lui seul, grâce à la modicité de ses exigences, permet d'exploiter ces coupes. Sans lui, les frais d'exploitation dépasseraient la valeur des bois et ils ne trouveraient pas d'acquéreurs[4]". Même son de cloche de la part des exploitants du Doubs qui écrivirent en 1903 au Conseil général de leur département afin de lever les limitations d'embauche de bûcherons étrangers[5].

Des usines suisses s'installèrent à Pontarlier avec leur main-d'œuvre helvétique qualifiée

En réponse à des mesures protectionnistes prises entre 1873 et 1895 par les États européens, des industriels suisses ont déplacé leurs usines vers Pontarlier afin d'atteindre le marché français. Ainsi, la fabrique de tricots Husi, en 1875, la firme de moteurs Zedel, en 1915, la fromagerie Gerber qui produisait de la crème de gruyère et, en 1918, la société Peter-Cailler-Kohler avec sa chocolaterie. L'absence de tradition industrielle sur place, donc de main-d'œuvre qualifiée, amena les entrepreneurs suisses à faire venir des compatriotes qui assurèrent la production. En outre, la prohibition de l'absinthe, décrétée dans la Confédération helvétique en 1910, fit de Pontarlier la "capitale mondiale de l'absinthe" ; c'était l'aboutissement d'un mouvement amorcé au tout début du XIX[e] siècle : en 1805, la distillerie Pernod Fils était venue s'installer à Pontarlier. De 1871 à 1906, le nombre de distilleries établies en ville passa de cinq à vingt-cinq[6].

Une immigration de voisinage

Au recensement de 1901, sur près d'un million d'habitants la Franche-Comté totalisait 27 248 étrangers, dont 11 779 femmes. Cela ne correspond donc pas à l'image convenue d'hommes venus seuls. Déjà, des familles pourvues d'enfants vivaient et travaillaient dans la région. Par nationalité, les Suisses venaient en tête (43 %), suivis des Allemands (33 %), puis des Italiens (près de 20 %). Une répartition cohérente, étant donné la position géographique de la région. Il s'agissait pour l'essentiel d'une immigration de voisinage. Les Italiens arrivaient surtout du Piémont et ceux comptés comme Allemands étaient souvent des Alsaciens n'ayant pas exercé leur droit d'option dans les délais imposés par le traité de paix de 1871. La Franche-Comté, parce qu'elle n'est pas éloignée de leur région d'origine, accueillit beaucoup d'Alsaciens, de nationalité française ou non.

C'est le Territoire de Belfort qui bénéficia le plus de la venue des natifs d'Alsace. On peut dater du traité de Francfort l'essor de la ville de Belfort. Elle passa de 8 030 à 39 400 habitants entre 1871 et 1911. Cette année-là, les étrangers représentaient 10,63 % de la population du département, une proportion inouïe, atteinte seulement à la même date par six départements français[7]. L'urbanisme se transforma avec des immeubles neufs, des rues nouvelles, des activités nouvelles (textiles en particulier). Ce qui n'alla pas sans heurts avec les anciens habitants qui traitaient souvent de "Boches" les Alsaciens, même ceux qui n'étaient pas des ressortissants allemands. La lecture des journaux belfortains, surtout avant les échéances électorales, tend à prouver que l'intégration ne fut pas chose aisée. Les Alsaciens de confession juive furent particulièrement stigmatisés.

L'essor numérique de l'entre-deux-guerres

Conventions d'immigration et recrutement collectif

Le particularisme comtois en matière d'appel à la main-d'œuvre étrangère tendit alors à s'effacer au profit d'un système migratoire identique à celui pratiqué sur l'ensemble du territoire français. Au lendemain de la Grande Guerre, conscient des déficits que les pertes humaines sur les champs de bataille n'avaient fait qu'aggraver, l'État signa des conventions d'immigration avec des pays européens qui venaient de retrouver leur souveraineté, comme la Pologne, la Tchécoslovaquie ou des puissances alliées comme l'Italie. Principe commun à tous ces accords : un contrat de travail initial d'un an et la garantie de l'égalité des salaires avec les Français. S'ensuivit un système de recrutement collectif avec sélection médicale sur les lieux de départ (sauf pour l'Italie, qui refusa cette clause) et une destination finale tributaire des besoins exprimés par les employeurs. C'est donc le hasard de la demande de main-d'œuvre qui dirigea des Polonais vers la Franche-Comté, aux usines Solvay de Dole-Tavaux, aux forges d'Audincourt, aux houillères de Ronchamp et dans quantité de petites exploitations agricoles qui recherchaient un "homme à toute main" ou une bonne de ferme.

Les Polonais dans les houillères de Ronchamp

En avril 1919, pour pallier le manque de bras, l'entreprise commença par accepter 200 manœuvres chinois, récemment démobilisés. Leur inaptitude à la besogne et, par là même, leur très faible rendement étaient si manifestes que le syndicat des mineurs lança une grève de quatre jours. Au terme de négociations avec la direc-

tion, il fut entendu que l'on allait tenter un nouvel essai, à la condition "que les coloniaux ne [soient] rétribués qu'autant qu'ils produisent, qu'ils [soient] munis d'un quart individuel, qu'il [soit] veillé à ce qu'ils prennent tous soins utiles de propreté corporelle" : les Chinois assimilés à des "coloniaux", voilà qui mérite d'être relevé ! Environ 130 d'entre eux demeurèrent, mais la direction sollicita du Comité central des houillères de France, puissant syndicat patronal, l'envoi d'ouvriers plus performants. C'est ainsi qu'arrivèrent, début 1920, les premiers Polonais. Sélectionnés, certes, sur le plan médical, la plupart venaient de la campagne et eux non plus ne connaissaient rien au métier. Ronchamp fit alors appel à d'autres Polonais formés dans les mines allemandes de la Ruhr, donc déjà mineurs expérimentés. Fin 1924, sur 972 travailleurs du fond, 403 étaient polonais. En janvier 1931, leur chiffre atteignit 450. Une "petite Pologne" était née[8].

Ronchamp fit alors appel à d'autres Polonais formés dans les mines allemandes de la Ruhr, donc déjà mineurs expérimentés.

Ronchamp ne constitue pas une exception. Il en fut de même dans tous les sites miniers français, en particulier les mines de charbon et de potasse, à un moindre degré dans celles de fer plus majoritairement italiennes. Car le Comité central des houillères de France veilla d'abord à combler les vides dans sa profession. En outre, la bonne réputation des mineurs polonais de la Ruhr joua en faveur de leurs compatriotes[9].

Les listes nominatives des recensements conservées aux Archives départementales de Haute-Saône, les registres d'état civil, ainsi que les dossiers des écoles de la commune permettent de reconstituer des itinéraires individuels. La mobilité était très forte au cours des années 1920 où régnait le plein-emploi. Nombreux furent les Polonais qui, une fois leur année de contrat honorée, quittèrent Ronchamp soit pour aller travailler ailleurs en Franche-Comté, soit pour rejoindre le Nord-Pas-de-Calais où ils savaient leurs compatriotes encore plus nombreux. Tel Polonais, entré en France en 1923 muni d'un contrat de travail de mineur de fond et affecté à Ronchamp gagna ensuite Quiévrechain (Nord), puis l'Alsace à Ensisheim dans les mines de potasse, fit étape à Colmar et revint en Franche-Comté en 1932, cette fois dans le Doubs, à Audincourt, où il s'installa définitivement[10]. D'autres, au contraire, se sont enracinés et ont fait souche à Ronchamp. Isolés dans un environnement rural, ils n'en ont pas moins développé un réseau associatif, à l'instar des Polonais d'autres cités minières. Cette vitalité a survécu à la fermeture de la mine en 1958. Ronchamp porte encore de nos jours la marque de cette immigration : jumelage, échanges d'équipes sportives, fêtes franco-polonaises.

L'agriculture, autre secteur demandeur de main-d'œuvre étrangère

L'abondance des herbages, notamment sur les plateaux du Jura, prédisposait la région à l'élevage bovin. La spécialité laitière et fromagère l'emporte en Franche-Comté. En 1929, rien que dans le département du Doubs, on comptait 23 891 exploitations agricoles, lesquelles employaient 5 909 salariés, dont 1 169 étrangers, surtout de nationalité polonaise ou tchécoslovaque. À la différence de l'industrie qui stoppa le recrutement d'étrangers pendant la crise des années 1930, l'agriculture continua d'y recourir. Un rapport du Conseil général du Doubs daté de 1934 mettait l'accent sur le fait que "les cultivateurs [du] département ont besoin, surtout pour la traite et les travaux d'intérieur de la ferme, de main-d'œuvre étrangère". Nombre de ces ouvriers agricoles étaient des ouvrières, souvent de très jeunes filles qui supportaient mal leur isolement matériel et moral. Depuis 1928, le gouvernement de Varsovie avait obtenu que dans chaque département français fût créé un Comité d'aide et d'assistance aux femmes étrangères[11]. Celui du Doubs existait bien, mais son fonctionnement laissait à désirer.

Les Italiens, une immigration bien intégrée

Les étrangers de nationalité italienne étaient largement majoritaires avec, en 1931, 20 560 personnes recensées, soit plus de 40 % du total : 9 250 dans le Doubs, 5 270 dans le Jura, 3 700 dans le Territoire de Belfort, 2 340 en Haute-Saône. Comme avant 1914, ils venaient essentiellement du nord du pays, traversant souvent les Alpes à pied. Ils pratiquaient des métiers variés : bûcherons dans la forêt de Mouthe[12], ouvriers dans le Territoire de Belfort ou le Pays de Montbéliard (usines automobiles Peugeot à Sochaux, forges d'Audincourt, entreprise Japy), maçons dans le Haut-Doubs[13], artisans chez les fabricants de pipes à Saint-Claude, commerçants à Pontarlier. Certains entrés aux houillères de Ronchamp, forts de leurs compétences de maçons, aspiraient à monter un jour leur entreprise. Même s'ils aimaient se retrouver entre eux, les épousailles avec une jeune Française étaient moins rares que chez les Polonais. Et si certains rentrèrent en Italie mussolinienne, ce qui relativise l'idée selon laquelle ils avaient fui le fascisme, d'autres déclarèrent français leurs enfants à la naissance et se firent naturaliser dès que possible.

Les réfugiés espagnols : "Pas de ça chez nous !"

Fort peu nombreux en Franche-Comté avant le coup d'État franquiste et la guerre civile, les réfugiés espagnols commencèrent à arriver en 1937. Conformément à une circulaire ministérielle du 7 mai, il fallait les répartir dans 45 départements situés au nord de la Garonne, le plus loin possible des Pyrénées. Cette première vague comprenait exclusivement des femmes et des enfants, originaires du Pays basque où les combats faisaient rage. Pour les loger, le préfet du Jura fit appel aux maires des villa-

ges de son département afin qu'ils lui indiquent les logements libres. Les réponses négatives l'emportèrent très largement et le ton des réponses révélait la peur qu'inspiraient ces étrangers[14]. La presse régionale de l'époque contient quelques morceaux d'anthologie. *La Croix franc-comtoise* du 6 septembre 1936 déclara : "La France va encore accueillir tous les voyous d'Espagne, comme elle a déjà recueilli la racaille allemande et italienne." Lors de la défaite finale du camp républicain et de l'arrivée de 500 000 Espagnols à la frontière pyrénéenne, *La République de l'Est* du 4 février 1939 écrivit : "Pas de ça chez nous !" Précisons que la région votait fortement à droite, avec un record dans le Doubs où, sur cinq sièges à pourvoir, aucun candidat se recommandant du Front populaire ne fut élu à la Chambre des députés en 1936. Les syndicats et les partis de gauche, minoritaires mais non pas inexistants, tentèrent d'aider les réfugiés. À Besançon, ils les secoururent dans les locaux de la Maison du Peuple, rue Battant, avant qu'ils ne soient parqués avec leurs familles dans des camps d'internement, à Salins et à Pontarlier.

L'immigration en Franche-Comté, reflet de l'immigration au niveau national

Des immigrants se réclamant de nationalités très variées passèrent par la Franche-Comté ou y demeurèrent. En 1931 à Audincourt, on recensa 44 Géorgiens (apatrides ex-ressortissants soviétiques), 28 Russes, 22 Tchèques et Slovaques, 21 Hongrois, 20 Yougoslaves, une Lituanienne et un Roumain. À Besançon, des Juifs issus de toute l'Europe centrale (141 en 1931, 195 en 1936), marchands ambulants à leurs débuts puis petits commerçants, ouvriers dans l'horlogerie ou travailleurs de l'habillement, sauvèrent leur vie en passant en zone libre dès le début de l'Occupation, quitte à revenir après 1945 et à faire souche sur place[15]. Tant le pourcentage d'étrangers dans la population totale (autour de 6 %) que la position dominante des Italiens et la diversité accrue des origines géographiques correspondent aux données françaises globales. Seule originalité persistante, le grand nombre de Suisses (deuxièmes au classement par nationalités) rappelle la situation frontalière de la région.

Les Trente Glorieuses

La Franche-Comté connut en trente ans un développement démographique exceptionnel, avec le baby-boom et l'apport migratoire dû au besoin de main-d'œuvre. Comme auparavant, l'accroissement bénéficia surtout aux zones urbaines

et industrielles, tandis que l'espace rural fut délaissé. Les immigrants venus du monde méditerranéen l'emportèrent sur tous les autres et contribuèrent, au fil des années, à modifier profondément le profil de l'étranger. En 1975, les Portugais arrivaient en tête (23 % du total), suivis de près par les Algériens (22 %). Les Italiens reculaient à la troisième place (14 %) et les Suisses n'occupaient plus que la septième (3,5 %), devancés par les Marocains (10%), les Yougoslaves et les Espagnols. Le dernier trait spécifique de la région s'était effacé, la proximité de la frontière ne jouant plus guère de rôle.

L'immigration algérienne : un accueil plutôt froid

Quelques Algériens arrivèrent en Franche-Comté dès la Libération. Ressortissants français, la statistique des étrangers ne les comptabilisait pas ; nous apprenons leur présence par d'autres sources. Il s'agissait de soldats de la 1re Armée, démobilisés en Alsace et repliés vers le sud. Certains trouvèrent du travail dans le Pays de Montbéliard, d'autres atteignirent Besançon. La grande détresse de ces derniers attira en 1952 l'attention de Jean Carbonare, de confession protestante, de Henri Huot, conseiller municipal socialiste, et de l'abbé André Chays. Un trio improbable, soudé par le même idéal humaniste. À eux trois, ils fondèrent l'Association d'accueil aux travailleurs algériens, nommée plus tard Association d'accueil aux travailleurs étrangers et migrants (AATEM). En effet, les premiers Algériens arrivés à Besançon, sans logement, se réfugiaient pour dormir dans les casemates des anciennes fortifications de la ville. Jean Carbonare les découvrit, en plein hiver, faisant fondre de la neige pour s'abreuver. Quand ils trouvaient à s'employer, c'était pour enterrer les lignes téléphoniques de la ville ou pour travailler à la réfection des voies ferrées : ceux-là vivaient dans des wagons désaffectés, sans aucune hygiène. L'AATEM s'attela aux tâches les plus urgentes et persuada l'administration des Ponts et Chaussées d'édifier au moins des hangars et d'aménager la Tour Carrée, dans le quartier Battant. À défaut de confort, c'était déjà mieux que les casemates dans lesquelles ils pouvaient à peine se tenir debout. En 1954, les Algériens, répertoriés pour la première fois en tant que tels, étaient déjà presque 300 à Besançon, tous originaires de Kenchela, dans les Aurès. Quelques-uns vivaient avec femme et enfants ; une dizaine avaient choisi pour épouse une franc-comtoise. La ville

En 1954, les Algériens, répertoriés pour la première fois en tant que tels, étaient déjà presque 300 à Besançon, tous originaires de Kenchela, dans les Aurès.

recensa 1 320 Algériens en 1968, 2 100 en 1975 avec une proportion de femmes en progression constante. Pour les loger, le rôle de l'AATEM fut fondamental. Sur l'initiative de l'association, un dispositif d'hébergement fut mis en place, soit dans des bâtiments dont elle était propriétaire ou gestionnaire, soit dans des cités de transit constituées de baraquements. Puis elle conclut des conventions avec les offices HLM pour réserver aux Algériens un certain nombre d'appartements. Ainsi les familles commencèrent-elles à se disperser à travers la ville[16]. L'accueil fut plutôt froid de la part des populations et, parfois, des élus. Signalons le cas du maire MRP de Saint-Claude (Jura) qui, en 1964, tenta de limiter l'accès des Algériens à son nouveau centre nautique en exigeant d'eux la "présentation préalable […] d'un certificat médical, garant de leur bonne santé […]". Devant les protestations de l'archiprêtre de la cathédrale, des syndicats, des militants politiques, des associations, de la Ligue des droits de l'homme et de l'ambassade d'Algérie à Paris, la mesure fut annulée[17].

Les Portugais, entre immigration politique et économique

Les Portugais arrivèrent surtout entre 1962 et 1977. Les premiers temps, gagner la France supposait franchir deux frontières clandestinement, le régime de Salazar leur interdisant de partir et Franco ne les laissant pas non plus traverser l'Espagne. Les passeurs s'enrichirent sur leur dos quand ils ne les abandonnaient pas en chemin. Ils rejoignaient un frère, un cousin, un voisin. Il fallait que le Doubs comptât déjà quelques compatriotes pour qu'ils s'aventurent jusque-là. Le pôle industriel de Belfort-Montbéliard leur offrit à la fois un emploi et un cadre de vie. Puis ils se dispersèrent dans la région. En 1975, la Franche-Comté totalisait 16 600 Portugais, dont 3 730 dans le District urbain du Pays de Montbéliard (DUPM). De plus en plus d'épouses lusophones rejoignaient leurs maris. Aussi attachés à leur catholicité que les Polonais, ils se regroupaient le dimanche autour d'une messe portugaise quand elle pouvait avoir lieu et, sur les registres de baptême des paroisses, la proportion d'enfants de Portugais allait croissant. Les fêtes folkloriques organisées par l'Association des Portugais de la région de Montbéliard (APRM) réunissaient les familles des alentours ; l'association œuvrait aussi à l'accueil des nouveaux arrivants, à la sauvegarde de leur culture, à l'apprentissage de la langue française[18]. Car sur ce plan, l'immigré portugais était plus désorienté que l'Algérien, à une époque où Alger n'avait pas encore imposé l'enseignement en arabe. Comme la plupart des migrants, les Portugais imaginaient rentrer un jour au pays. Ce rêve les aida à supporter leur nouvelle existence, la dureté du travail et les bas salaires.

Un document unique

En 1975, le Centre d'animation culturelle de Montbéliard invita Armand Gatti à réaliser un film tourné avec les populations étrangères de la ville, particulièrement nombreuses et variées. *Le Lion, sa cage et ses ailes* comportait six séquences, chacune axée sur une nationalité : "Le 1er mai" (polonaise), "Arakha" (maghrébine), "Oncle Salvador" (espagnole), "La difficulté d'être géorgien" (géorgienne), "La bataille des trois P" (yougoslave), "Montbéliard est un verre" (italienne)[19].

La fin du siècle

La Franche-Comté continua d'afficher un profil comparable à celui de la France en général : diminution du pourcentage d'étrangers, passé de 6,8 % en 1975 à 4,8 % en 1999 (moyenne nationale : 5,6 %) et arrivée d'immigrants du monde entier. À une différence toutefois : ici, les Marocains finirent par l'emporter en nombre sur les Algériens (deuxièmes) et les Portugais (troisièmes), alors que, dans l'ensemble du pays, les Portugais retrouvaient la position de tête.

L'immigration marocaine investit quelques grands pôles à partir de 1975

Le recrutement d'ouvriers marocains avait commencé avant 1975 : rassemblés à Casablanca, ayant subi plusieurs examens médicaux et signé un contrat de travail sans connaître leur lieu de destination, ils avaient voyagé en train et en bateau. Dispersés dans toute la France, certains avaient été affectés à Sochaux, chez Peugeot[20]. Puis l'avion s'imposa comme moyen de transport et l'effectif marocain ne cessa de croître en vertu du regroupement familial : 7 000 en 1975, 11 000 en 1999. Avec quelques grands pôles : le Pays de Montbéliard, Belfort, Besançon et la montagne jurassienne (cantons de Saint-Claude, de Morez, de Champagnole, de Moirans-en-Montagne). Venus essentiellement comme manœuvres, leur progression professionnelle semble plus lente que celle des Algériens et leur intégration moins avancée.

L'immigration turque bien répartie dans la région

Les Turcs ont fait une percée rapide et ils ont investi des territoires inhabituels, cassant le schéma relevé précédemment d'une immigration cantonnée massivement au Doubs et au Territoire de Belfort. L'immigration turque s'établit aussi en Haute-Saône et dans le Jura. Une fois encore, une polémique naquit à Saint-

Claude : en octobre 2003, le maire envoya à Nicolas Sarkozy, alors ministre de l'Intérieur, un courrier évoquant une menace turque : "L'immigration officielle est donnée pour 18 % de la population, mais sur le terrain, les ressortissants d'origine étrangère représentent entre 35 et 40 % de la population totale de la ville, dont les trois quarts sont de confession musulmane […]. La ville ne peut plus absorber davantage de populations étrangères sans risquer une explosion sociale à court terme […]. Par ailleurs, la non-volonté de s'intégrer mais au contraire d'imposer leur culture crée des crispations très fortes de la part des populations de souche européenne et de culture judéo-chrétienne. Cet afflux incessant concerne essentiellement la communauté turque, dont l'économie souterraine criminelle, reposant sur le trafic de drogue stimulé par la proximité de la Suisse, est en train de faire des ravages." Les Turcs achèteraient tous les appartements libres, maisons, commerces, parcelles à lotir, bref une colonisation de l'espace urbain. Le maire ne reçut aucune réponse à sa missive, mais déclencha l'ire des associations luttant contre les discriminations[21].

Immigrants du Sud-Est asiatique : discrétion ou intégration plus facile ?

Cambodgiens fuyant les Khmers rouges, boat people, Vietnamiens, Laotiens, Mongs, ils furent presque tous accueillis après 1975. Pour limiter leur afflux dans la région parisienne, l'Ofpra favorisa l'ouverture de centres d'hébergement en province. Fonctionnèrent en Franche-Comté plusieurs centres d'accueil, à Villers-le-Lac, à Lure, à Besançon (Le Forum) et au Valdahon. Les réfugiés y restaient six mois, le temps d'apprendre quelques rudiments de la langue et de la vie françaises. Puis ils se dispersaient en fonction des offres d'emploi et de la présence de compatriotes à rejoindre. Ainsi, le quartier de Planoise, à Besançon, est-il devenu un centre actif, avec fêtes, cérémonies religieuses bouddhistes, célébrations de mariages traditionnels[22]. Le père Claude Gilles, prêtre bisontin, s'est impliqué personnellement auprès d'eux au sein de la Pastorale des Migrants[23]. En 2003, la région comptait 2 273 individus, soit 638 familles originaires du sud-est asiatique. Point de sans-papiers parmi eux. Ils passèrent directement du statut de réfugiés de l'Ofpra à celui de naturalisés.

Les immigrants asiatiques furent les derniers à bénéficier de la bienveillance de l'administration française, avant que la suspicion ne plane sur les nouveaux venus, Africains, Afghans, Kurdes ou autres, dits "clandestins", "sans-papiers", "déboutés du droit d'asile", "reconduits à la frontière" par les services du ministère de l'Immigration, de l'Intégration et de l'Identité nationale institué au printemps 2007. ■

Notes

1. Ponty, Janine, "La Franche-Comté, terre d'immigrations au XX^e siècle", *in Mémoires de la Société d'émulation du Doubs*, n° 38, 1996, p. 83-95.

2. Beuchot, Maryline, "Les horlogers suisses à Besançon. Recherche de l'identité d'un groupe social et de son intégration dans la ville, 1793-1890", mémoire de maîtrise (dir. Claude-Isabelle Brelot), université de Franche-Comté, 1990.

3. Sinibaldi, Pierre, "Les étrangers à Fraisans de 1893 à 1921", *in Bulletin du Centre d'Entraide généalogique de Franche-Comté*, 2004, p. 61-64 ; *Id.*, "Les Italiens à Fraisans (Jura) avant la Première Guerre mondiale", *Trame de vies*, Bulletin de la Maison du Patrimoine d'Orchamps, 2005, n°10, p. 7-9.

4. *Id.*, "Les bûcherons italiens en forêt de Chaux au début du XX^e siècle", *in Trame de vies*, Bulletin n°12, 2006, p. 2-5.

5. Pinard, Joseph, *Du Noir au Rouge*, Besançon, Éd. Cêtre, 2002, p. 27.

6. Nicolas Abraham, "L'immigration à Pontarlier dans l'entre-deux-guerres", mémoire de maîtrise (dir. Janine Ponty), université de Franche-Comté, 1994 ; *Id.*, "Deux immigrations en région frontalière : Italiens et Suisses à Pontarlier", *in La Trace*, n° 8, 1995, p. 6-14.

7. *D'ici et d'ailleurs. Une histoire de l'immigration dans le Territoire de Belfort*, catalogue de l'exposition présentée à Belfort, avril 2008, p. 7.

8. Thiriet, Jean-Philippe, "Les Polonais dans les houillères de Ronchamp pendant l'entre-deux-guerres", mémoire de maîtrise (dir. Janine Ponty), université de Franche-Comté, 1995. Travail publié sous le même titre en 2001 par le Musée des techniques et cultures comtoises.

9. Ponty, Janine, *Polonais méconnus. Histoire des travailleurs immigrés en France dans l'entre-deux-guerres*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1988 (réédition, 2005).

10. Itinéraire reconstitué par un étudiant d'histoire : *cf.* Simon, Rodrigue, "L'apport étranger à la population d'Audincourt pendant l'entre-deux-guerres", mémoire de maîtrise (dir. Janine Ponty), université de Franche-Comté, 1995.

11. Pinard, Joseph, "Un aspect révélateur des problèmes d'immigration : la main-d'œuvre agricole étrangère dans le Doubs, 1919-1939", *in Besançon Votre Ville*, 1990.

12. Raba, Jean-Michel, "Les étrangers de la commune de Mouthe, 1921-1962", mémoire de maîtrise (dir. Janine Ponty), université de Franche-Comté, 1991.

13. Bisoffi, Marina, "Les Suisses et les Italiens du Haut-Doubs : Morteau, Maîche et Charquemont, 1906-1939", mémoire de maîtrise (dir. Janine Ponty), université de Franche-Comté, 1996.

14. AD Jura, M 668 à 676.

15. Rumeau, Anne, "Les immigrés juifs d'Europe centre-orientale à Besançon dans l'entre-deux-guerres", mémoire de maîtrise (dir. Janine Ponty), université de Franche-Comté, 1995. Article publié par le même auteur et sous le même titre dans *Archives juives*, n° 30/1, 1^er semestre 1997, p. 57-70.

16. *Les Nord-Africains à Besançon de la Libération aux années 60*, Ville de Besançon, 2007 ; Hakkar, Amor, *La Cité des fausses notes*, Paris, Petrelle, 2000 ; Rouvet, Catherine, "De Kenchela à Besançon, itinéraires urbains de quelques familles Hakkar", mémoire de maîtrise (dir. Janine Ponty), université de Franche-Comté, 1994.

17. Marques, Charles, "Piscine interdite aux Algériens sans certificat médical", *Le Bien Public*, 19 janvier 2004.

18. Dos Santos, Carlos, "Les Portugais dans le Pays de Montbéliard, 1965-1995", mémoire de maîtrise (dir. Janine Ponty), université de Franche-Comté, 1995.

19. Fargier, Jean-Paul, "Entretien avec Armand Gatti : *Le Lion, sa cage et ses ailes*", *in Cahiers du Cinéma*, n° 285, février 1979.

20. Goux, Jean-Paul, *Mémoires de l'Enclave*, Mazarine, 1986, p. 320-328.

21. *La Voix du Jura*, 22 avril 2004 ; *Libération*, 11 juin 2004.

22. Friedmann, Arnaud, "Les réfugiés cambodgiens dans le Doubs, 1975-1995", mémoire de maîtrise (dir. Janine Ponty), université de Franche-Comté, 1995.

23. Gilles, Claude, *Cambodgiens, Laotiens, Vietnamiens de France. Regard sur leur intégration*, Paris, L'Harmattan, 2000.